

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-1109 du 09/12/2021

Arrêté du 6 décembre 2021

**ARRETE PORTANT RENOUVELLEMENT DE DETACHEMENT D'ADMINISTRATRICES DES FINANCES PUBLIQUES
DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE PREMIERE CATEGORIE**

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte renouvellement de détachement d'administratrices des Finances publiques dans l'emploi de chef de service comptable de première catégorie.

Date d'application : 2022 et 2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RENOUVELLEMENT DE DÉTACHEMENT D'ADMINISTRATRICES DES FINANCES PUBLIQUES DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 1ÈRE CATÉGORIE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RENOUELEMENT DE DÉTACHEMENT D'ADMINISTRATRICES DES FINANCES PUBLIQUES DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 1^{ÈRE} CATÉGORIE



ARRÊTÉ

portant renouvellement de détachement d'administratrices des Finances publiques dans l'emploi de chef de service comptable de 1^{ère} catégorie

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE,
EN CHARGE DES COMPTES PUBLICS,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 modifié relatif aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 2 février 2018 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2021 relatif au classement des postes comptables et d'emplois de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques.

ARRÊTE

Article premier

Le détachement dans l'emploi de chef de service comptable de 1^{ère} catégorie de M^{me} Nicole GAY, administratrice des Finances publiques, 5^e échelon, affectée en qualité de responsable du service de la publicité foncière de Nîmes 1 (Gard), est renouvelé du 1^{er} janvier 2022 au 30 novembre 2023 inclus.

Article 2

Le détachement dans l'emploi de chef de service comptable de 1^{ère} catégorie de M^{me} Laurence MERON, administratrice des Finances publiques, 5^e échelon, affecté en qualité de responsable du service des impôts des entreprises de Paris 1 (Paris), est renouvelé du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023 inclus.

Article 3

Le Directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 6 DÉCEMBRE 2021

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES,
ADJOINTE À LA CHEF DU BUREAU RH-1B,

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756